

Association "Les Jouët 680"
1 rue du Port de Gujan (Voilerie du Bassin)
33470 GUJAN-MESTRAS

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 15 janvier 2005

Nous étions 21 participants à la réunion de notre Assemblée Générale qui s'est tenue au Club Nautique d'Andernos.

Convoqué par JP. TISNE, le journal Sud-Ouest était présent à l'ouverture de la séance pour "couvrir" l'événement.

Le Président Jacques VEEN a rappelé les activités de l'année 2004 et s'est déclaré satisfait du développement de notre jeune Association en 2004.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.

En l'absence de la trésorière sortante Anne-Marie ROUMEC, le Président a présenté également le rapport financier.

Quitus est donné au rapport financier : zéro contre, zéro abstention.

Après appel des candidatures, tous les membres du bureau sortant sont reconduits par vote unanime :

Trésorière : **Anne-Marie ROUMEC**

Animatrice pour les questions techniques : **Chantal PIVERT**

Secrétaires : **Jean-Paul TISNE** et **Jean-Claude FAUCHER**

Président : **Jacques VEEN**

Sur la proposition du Président, le maintien de la cotisation annuelle de 15 Euros est approuvé à l'unanimité.

Il est procédé ensuite au débat sur la programmation de nos activités en 2005, en partant des propositions du bureau portées sur la convocation. Le programme retenu est accessible sur le site (rubrique "Activités")

Autres points évoqués :

- Il est décidé que notre Association adhère à l'UNAM33 (Union Nationale des Associations Maritimes).. Cet organisme est consulté par les gestionnaires des ports, de la Plaisance, des mouillages sur le Bassin, etc....

Notre représentant pourra ainsi faire entendre notre avis sur ces points et recueillir des informations intéressantes sur notre activité. Nos positions à l'UNAM seront débattues en Assemblée Générale.

- Le site Internet a eu des retombées intéressantes sur le recrutement de nouveaux adhérents. Il a fait connaître notre association bien au delà de nos frontières régionales et même nationales. Jean-Claude FAUCHER a informé l'assemblée des principaux messages échangés. Les éléments reçus en 2004 (mails, photos, etc.) sont versés aux archives présidentielles sous la forme d'un CD ROM, consultable à la demande.

- Compte tenu du succès du pavillon (commande de 15 épuisée) il est décidé que l'Association fera l'avance nécessaire pour effectuer une nouvelle commande groupée, afin d'obtenir des prix intéressants. Dès réception des pavillons, les besoins exprimés en séance (4 demandes) pourront être satisfaites et le pavillon sera systématiquement proposé aux nouveaux adhérents. Les demandes de pavillon sont à adresser au Président Jacques VEEN qui s'occupe de cette affaire.

La réunion s'est terminée par un dîner très sympathique au **restaurant "L'Entre'potes" à Andernos.**

Bonne année 2005 à tous

Le Bureau